

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« **SO.TE.TEL** »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI (Le Groupement :Auditing, Advisory, Assistance & Accounting / Consulting & Financial Firm).

BILAN
arrêté au 31 Décembre 2020
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		8 816 121	9 627 285
Immobilisations incorporelles		1 249 977	1 006 986
Moins : amortissements		-949 530	-944 716
		300 447	62 270
Immobilisations corporelles	A-1	28 723 185	28 273 792
Moins : amortissements		-20 578 713	-19 416 165
		8 144 472	8 857 627
Immobilisations financières	A-2	904 266	1 010 614
Moins : provisions		-533 064	-303 226
		371 203	707 389
Autres actifs non courants	A-3	2 613 864	715 450
Moins : provisions		-703 862	-688 070
		1 910 002	27 380
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 726 124	9 654 666
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 910 742	4 850 440
Moins : provisions		-1 055 428	-683 516
	A-4	3 855 314	4 166 924
Clients & comptes rattachés		38 568 209	43 359 937
Moins : provisions		-8 495 076	-7 522 294
	A-5	30 073 133	35 837 643
Autres actifs courants		10 169 791	10 969 777
Moins : provisions		-604 342	-205 919
	A-6	9 565 449	10 763 858
Placements et autres actifs financiers		43 924	59 433
Moins : provisions		0	0
	A-7	43 924	59 433
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	17 047 612	4 082 326
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		60 585 432	54 910 184
TOTAL DES ACTIFS		71 311 555	64 564 850

BILAN
arrêté au 31 Décembre 2020
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 996 871	1 996 871
Autres capitaux propres		932 584	932 551
Résultats reportés		-3 118 302	5 614
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		22 995 153	26 119 036
Résultat de l'exercice	P-2	3 882 012	-3 119 116
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		26 877 165	22 999 919
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	2 272 415	1 951 744
Provisions	P-3-2	704 019	461 935
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 976 434	2 413 679
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	18 967 879	22 660 049
Autres passifs courants	P-5	16 677 859	14 421 072
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	5 812 218	2 070 131
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		41 457 956	39 151 252
TOTAL DES PASSIFS		44 434 391	41 564 931
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		71 311 555	64 564 850

ETAT DE RESULTAT
 Arrêté au 31 Décembre 2020
 (Exprimé en dinar tunisien)

		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	32 011 670	43 805 130
Autres produits d'exploitation		698 750	1 525 686
Total des produits d'exploitation		32 710 420	45 330 816
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	15 201 503	23 850 414
Charges de personnel	R-2-2	15 309 702	14 321 355
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	4 676 489	3 261 201
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 207 717	5 209 594
Total des charges d'exploitation		39 395 412	46 642 564
Résultat d'exploitation	R-3	-6 684 992	-1 311 747
Charges financières nettes	R-3-1	-1 521 302	-2 197 521
Produits des placements	R-3-2	11 917 594	130 000
Autres gains ordinaires	R-3-3	282 665	380 776
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-36 263	-20 182
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 957 702	-3 018 674
Impôt sur les bénéfices	R-4	-75 690	-100 442
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 882 012	-3 119 116
Résultats après modifications comptables		3 882 012	-3 119 116

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	45 037 573	60 799 647
Clients	42 858 614	59 348 935
Produits divers ordinaires	2 178 959	1 450 712
Décaissements	45 501 232	52 877 989
Fournisseurs	26 868 947	34 050 406
Personnel	12 133 858	11 434 080
Etat et collectivités publiques	4 890 840	5 130 757
Autres décaissements	1 607 587	2 262 746
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-463 659	7 921 658
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	280 823	346 000
Cessions d'Immobilisations	280 823	346 000
Décaissements	1 001 262	490 411
Acquisition immobilisations incorporelles	242 991	
Acquisition immobilisations corporelles	758 271	490 411
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-720 439	-144 411
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	15 130 157	2 742 237
Emprunts bancaires	3 315 000	2 742 237
Avances à régulariser	15 157	0
Produit Financiers	11 800 000	0
Décaissements	4 236 537	8 185 049
Emprunts et Leasing	2 543 308	5 358 145
Dividendes et Jetons de présence	7 000	530 480
Avances à régulariser	29 903	12 935
Charges Financières	1 656 326	2 283 489
Souscription au capital Sotetel-Algérie		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 893 620	-5 442 812
Variation de la trésorerie	9 709 522	2 334 435
Trésorerie au début de l'exercice	4 082 326	1 747 891
Trésorerie à la clôture de l'exercice	13 791 848	4 082 326

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2020

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2020 la somme de **8 144 472 DT** contre **8 857 627 DT** au 31/12/2019.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
- Terrains	1 420 010	-	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 373 411	-3 739 869	4 633 542	4 580 981
- Mat & Outillages	10 798 638	-10 069 512	729 126	765 485
- Mat de Transport	5 303 339	-4 270 586	1 032 753	1 715 057
- Autres Immobilisations	2 827 788	-2 498 746	329 042	376 094
Total	28 723 185	-20 578 713	8 144 472	8 857 627

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **371 203 DT** au 31/12/2020 contre **707 389 DT** au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
- Actions libérées	877 464	533 064	344 400	704 238
- Dépôts et cautionnements	26 802	-	26 802	3 150
Total	904 266	533 064	371 203	707 389

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T I	89 900	9	-	89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	-		-	-	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	-	229 838
Total	877 464		533 064	344 400	704 238

(1) La SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2020 la somme de **1 910 002 DT** contre **27 380 DT** au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite 2020)	2 823 651	412 404
Moins résorptions	-941 217	-412 404
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologique)	731 430	715 450
Moins résorptions	-703 862	-688 070
Totaux	1 910 002	27 380

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2020 un montant net de **3 855 314 DT** contre **4 166 924 DT** au 31/12/2019

DESIGNATIONS	31/12/2020		V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
	V. Brute	Dépréciations		
Matières premières	4 412 489	-829 587	3 582 902	3 905 018
Matières consommables	100 284		100 284	105 285
Fournitures	30 805		30 805	28 970
Pièces de rechanges	367 164	-225 841	141 323	127 651
Totaux	4 910 742	-1 055 428	3 855 314	4 166 924

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2020 à **30 073 133 DT** contre **35 837 643 DT** au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Créances facturées	20 555 394	20 849 588
- Créances retenues de garantie	6 449 622	6 696 357
- Créances à facturer	11 563 192	15 813 992
Totaux des créances avant provisions	38 568 209	43 359 937
Provisions pour créances douteuses	-8 495 076	-7 522 294
Totaux des créances après provisions	30 073 133	35 837 643

A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2020 un solde de **9 565 449 DT** contre **10 763 858 DT** au 31/12/2019. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Fournisseur Av & Acomptes versés/commande	215 421	-
- Personnel, avances et acomptes	274 730	210 994
- Organismes représentant le personnel	73 238	78 800
-T F P à récupérer	154 217	256 437
- Débiteurs divers	864 427	557 141
- Crédit d'impôts	8 411 367	9 130 077
- Avances/acompte	-	51 078
- Charges constatées d'avance	107 391	605 050
- Compte d'attente actif	69 000	80 200
- Moins provisions	-604 342	-205 919
Totaux	9 565 449	10 763 858

A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2020 un solde débiteur de **43 924 DT** contre **59 433 DT** au 31/12/2019. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Placements (Actions Sicav)	10 840	10 807
- Régie d'avances et d'accréditifs	33 084	48 627
Totaux	43 924	59 433

A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2020 un solde débiteur de **17 047 612 DT** contre **4 082 326 DT** au 31/12/2019.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	3/12/2019
- Banques	16 970 727	4 007 462
- C C P	76 112	71 687
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	773	3 177
Totaux	17 047 612	4 082 326

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **22 995 153 DT** au 31/12/2020 contre **26 119 036 DT** au 31/12/2019.

DESIGNATIONS	30/12/2020	31/12/2019
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	1 996 871	1 996 871
- Prime d'émission	784 974	784 974
- Autres capitaux propres	147 610	147 577
- Résultats reportés	-3 118 302	5 614
Totaux	22 995 153	26 119 036

P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1 371
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35,00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	57,53%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2020 net d'impôts est bénéficiaire de **3 882 012 DT** contre un déficit de **3 119 116 DT** au 31/12/2019.

P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2020 la somme de **2 272 415 DT** contre **1 951 744 DT** au 31/12/2019.

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	-	490 907
- Emprunt BT (COVID-19)	1 630 775	-
- Emprunt leasing BT	331 210	461 870
- Emprunt leasing Attirai Bank	273 224	961761
- Dépôts et cautionnements reçue	37 206	37 206
Totaux	2 272 415	1 951 744

P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2020 la somme de **704 019 DT** contre **461 935 DT** au 31/12/2019. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Provisions pour risque fiscal	-	-
- Provisions risque fiscal Agence Lybie	150 000	150 000
- Provisions affaires contentieuses	81 804	48 320
- Provision pénalité de retard marché SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	
Totaux	704 019	461 935

P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2020 un solde de **18 967 879 DT** contre **22 660 049 DT** au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	9 980 834	9 542 046
- Fournisseurs "effets à payer"	7 057 357	9 493 499
- Fournisseurs "factures à établir"	1 929 688	3 624 504
Totaux	18 967 879	22 660 049

P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de **16 677 859 DT** au 31/12/2020 contre **14 421 072 DT** au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
Clients créditeurs :	992 598	947 363
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	724 289	679 054
- Personnel et comptes rattachés	2 558 463	2 557 502
- Etat et collectivités publiques	393 738	397 683
Retenues à la source à reverser	323 012	325 763
Autres impôts et taxes à payer	70 726	71 920
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	6 559 221	4 676 297
- Créditeurs divers	5 391 429	5 112 317
- Dividendes et jetons de présence	782 410	729 910
Totaux	16 677 859	14 421 072

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de **5 812 218 DT** au 31/12/2020 contre **2 070 131 DT** au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Concours bancaires	3 255 764	-
-Echéances à –d’un an	2 556 454	2 070 131
Echéances à moins d’un an (leasing Attijari)	670 808	723 293
Echéances à moins d’un an (leasing BT)	130 837	365 019
Echéances à moins d’un an (départ volontaire)	490 909	981 818
Echéances à moins d’un an (BT) covid-19	1 263 900	0
Totaux	5 812 218	2 070 131

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2020 est de **19 494 371 DT**.
Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Cautions provisoires	186 300	152 950
- Cautions définitives	13 175 213	12 924 747
- Cautions d’avances	994 076	994 076
- Cautions de garantie	5 091 823	2 478 922
- Cautions Douanières	46 960	46 960
Total	19 494 371	16 597 654

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2020 un solde de **32 710 420 DT** contre **45 330 816 DT** au 31/12/2019 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Ventes, travaux & services locaux	30 725 433	41 504 734
- Ventes, travaux & services à l'export	1 286 237	2 300 396
- Autres produits d'exploitation	698 750	1 525 686
Totaux	32 710 420	45 330 816

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2020	31/12/2019	Variation
- RESEAUX D'ACCES	12 887 148	18 682 704	-5 795 556
- CORE & WIRELESS	10 361 785	10 100 290	261 495
- SERVICES CONVERGENTS	7 447 358	12 721 740	-5 274 382
- EXPORT	1 286 237	2 300 396	-1 014 159
- FORMATION	29 142		29 142
Totaux	32 011 670	43 805 130	-11 793 460

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **39 395 412 DT** au 31/12/2020 contre **46 642 564 DT** au 31/12/2019, sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Achats consommés	15 201 503	23 850 414
- Charges de personnel	15 309 702	14 321 355
- Dotations aux amortissements et aux provisions	4 676 489	3 261 201
- Autres charges d'exploitation	4 207 717	5 209 594
Totaux	39 395 412	46 642 564

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **15 201 503 DT** au 31/12/2020 contre **23 850 414 DT** au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Achats consommés	8 078 100	15 438 121
- Achats de carburants et lubrifiants	767 646	858 456
- Charges de la sous-traitance	6 355 757	7 553 837
Totaux	15 201 503	23 850 414

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2020 un montant de **15 309 702 DT** contre **14 321 355 DT** au 31/12/2019. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Salaires, compléments, indemnités & primes	12 583 407	11 961 549
- Charges sociales légales	2 726 295	2 359 806
Total	15 309 702	14 321 355

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **4 676 489 DT** contre **3 261 201 DT** au 31/12/2019. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 438 327	1 381 821
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 792	15 663
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	972 782	805 681
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	0	0
- Dotations aux résorptions des charges reportées	941 217	412 405
- Dotations aux provisions affaires contentieux	81 804	47 920
- Dotations aux provisions pour risque (pénalité de retard SNCFT)	208 600	263 615
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courants	398 423	180 871
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	229 838	153 226
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	389 706	-
Total	4 676 489	3 261 201

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **4 207 717 DT** au 31/12/2020 contre un montant de **5 209 594 DT** au 31/12/2019 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Loyers	182 074	121 901
- Primes d'assurances	345 578	336 247
- Communications et publicités	157 398	253 547
- Déplacement du personnel	48 285	149 545
- Formations du personnel	89 293	82 566
- Honoraires	112 166	215 962
- Location main d'œuvre	227 289	291 733
- Maintenance smart	1 236 809	1 224 439
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	80 716	169 347
- Missions, réceptions, restauration	228 547	474 496
- Autres	180 219	69 770
- Entretien et réparations	400 762	451 195
- Dons et subventions au personnel	262 285	248 087
- Impôt, taxes et versements assimilés	587 338	1 058 592
- Charges diverses	68 958	62 166
Totaux	4 207 717	5 209 594

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **6 684 992 DT** au 31/12/2020 contre un déficit de **1 311 747 DT** au 31/12/2019.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2020 est de **1 521 302 DT** contre **2 197 521 DT** au 31/12/2019.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à **11 917 594 DT** au 31/12/2020 contre **130 000 DT** au 31/12/2019. L'augmentation de ce poste est générée par la cession de la participation de Sotetel dans le capital d'ESPRIT, pour **11 850 000 DT** (Montant brut).

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de **282 665 DT** au 31/12/2020 contre **380 776 DT** au 31/12/2019.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de **36 263 DT** au 31/12/2020 contre **20 182 DT** au 31/12/2019.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Résultat comptable avant impôt	3 957 702	-3 018 674
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-75 690	-100 442
Résultat Net	3 882 012	-3 119 116

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2020 est positive de **9 709 522 DT** contre une variation positive de **2 334 435 DT** au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-463 659	7 921 658
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-720 439	-144 411
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 893 620	-5 442 812
VARIATION DE LA TRESORERIE	9 709 522	2 334 435

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019	CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	SOLDES	31/12/2020	31/12/2019
Ventes travaux & services	32 011 670	43 805 130	Coût de production	15 201 503	23 850 414	Marge sur Coût Matières	16 810 167	19 954 716
Marge sur Coût Matières	16 810 167	19 954 716	Autres charges externes	3 620 379	4 151 001	Valeur ajoutée brute	13 189 788	15 803 715
Valeur ajoutée brute	13 189 788	15 803 715	Impôts et taxes	587 339	1 058 592			
			Charges de personnel	15 309 702	14 321 355	Excédent brut d'exploitation	-2 707 253	423 768
Excédent brut d'exploitation	-2 707 253	423 768	Autres charges ordinaires	36 263	20 182			
Autres produits ordinaires	698 750	1 525 686	Charges financières	1 521 302	2 197 521			
			Dotations aux amortissements et aux provisions	4 676 489	3 261 201			
Produits financiers	11 917 594	130 000	Impôt sur les sociétés	75 690	100 442			
Autres Gains ordinaires	282 665	380 776						
						Résultat des activités ordinaires	3 882 012	-3 119 116
Effet positif des modifications comptables								
Totaux	10 191 756	2 460 230	Totaux	6 309 744	5 579 346			

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUC T IONS	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMA T.	AAI	LOGICIEL S ORACLE	LOGICIEL S ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF · EN COURS	TOTAUX (TND)
VAL. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2020	1 420 010	8 108 473	10 361 811	5 585 391	920 286	1 447 327	376 304	355 303	592 160	59 522	54 190	29 280 77
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2020		264 938	437 858	19 553	11 602	25 835		123 946		119 045		1 002 77
CESSIONS EN 2020			-1 031	-301 605		-7 756						-310 39
VAL. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2020	1 420 010	8 373 411	10 798 638	5 303 339	931 888	1 465 406	376 304	479 249	592 160	178 567	54 190	29 973 16
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2020		3 527 493	9 596 326	3 870 334	830 998	1 214 710	376 304	355 303	589 412			20 360 88
AMORTISSEMENTS ANTERIEUR A 2020		460	4 370	29 192	105	2 137						36 26
PROVISIONS 2020		211 916	469 847	672 664	12 524	66 560		3 622	1 192			1 438 32
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2020			-1 031	-301 605		-4 593						-307 22
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2020		3 739 869	10 069 512	4 270 585	843 627	1 278 815	376 304	358 925	590 605			21 528 24
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2020	1 420 010	4 633 542	729 126	1 032 754	88 261	186 591	0	120 324	1 555	178 567	54 190	8 444 92

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A)», arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 71 311 555 dinars, un bénéfice de 3 882 012 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 13 791 848 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL (S.A)» au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- La SOTETEL a engagé courant l'année 2019 un projet de migration de la Plateforme Oracle E-Business Suite vers une nouvelle plateforme. Cette opération a fait l'objet d'un audit informatique ayant relevé des insuffisances relatives essentiellement à la documentation de la démarche de reprise adoptée et aux travaux de certification dynamique de la migration. En effet, l'assurance du bon déroulement du projet de migration est faible en raison de l'absence de traçabilité et de manque de documentation sur ce projet.

Ainsi, et au vu des instances de la migration, l'impact de ce projet sur les soldes d'ouverture et les opérations effectuées courant l'année 2019 avant la migration, ne peut être estimé de façon fiable.

- 2- Certaines procédures de comptabilisation se basent sur des informations envoyées par la direction technique et gérées en extra système Oracle. Cette démarche concerne essentiellement les comptes d'engagements et de régularisation de fin de période.

En absence de gestion de plusieurs attributs permettant le lettrage automatique, cette situation a alourdi la tache de suivi et de justification de ces comptes.

Au 31/12/2020, plusieurs comptes, à l'instar des comptes « fournisseurs factures non parvenues » et des comptes « charge de sous-traitance », demeurent non justifiés. L'impact éventuel des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être déterminé à la date d'émission de notre rapport.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui

pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 17 Juin 2021

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

- Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :
 - Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 32 162 DT en hors taxes.
 - Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 166 720 DT en hors taxes.
 - Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sise à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 11 635 DT en hors taxes.
 - Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé 8 667 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2020 pour un montant de 817 483 DT, dont 368 203 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2020 à concurrence de 7 002 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe nette mensuelle de 9 000 Dinars servie sur 12 mois par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.
 - Une rémunération variable calculée en fonction des réalisations par rapport aux objectifs, comme suit :
 - 20% des rémunérations brutes annuelles suite à la réalisation de l'objectif budgétisé.
 - 10% des rémunérations brutes annuelles sur la base des objectifs qualitatifs (programme ODV, plan stratégique, vente de la participation de la SOTETEL dans Esprit).(Décidé par le Conseil tenu le 11/12/2020). Le conseil d'administration du 08/06/2021 a décidé une prime de 25 779 Dinars.
 - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - Une Voiture de fonction.
 - L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
 - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
 - Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences décidés au titre de l'exercice 2020 lors de l'AGO du 15 Juillet 2020 totalisent un montant brut total de 52 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit décidée par l'AGO du 15 Juillet 2020 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

Les obligations et engagements de la SOTETEL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	Directeur Général		DGA(*)		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	257 590	-	48 688	-	52 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	257 590	-	48 688	-	52 500	-

(*) Salaires et solde de tous comptes suite départ au 31/03/2021.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 Juin 2021

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI